



Ville d'Athis-Mons

AVIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 À 19h00

ESPACE RENE L'HELGUEN

12 rue Édouard Vaillant – Athis-Mons

ORDRE DU JOUR

1– COMMANDE PUBLIQUE

1.3 CONVENTIONS DE MANDAT

- 1.3.1 Signature d'un groupement de commande pour la passation du marché pour un contrat d'assurance sur les risques statutaires du personnel de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la Caisse des Écoles,

1.4 AUTRES CONTRATS

- 1.4.1 Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'Etat-Civil,

2 – URBANISME

2.1 DOCUMENTS D'URBANISME

- 2.1.1 Zone d'Aménagement Concertée du Noyer-Renard – Rétrocession à l'euro symbolique au profit de la Ville et intégration dans le domaine public communal de la parcelle AC 266 correspondant à la rue des Colombes et des parcelles AC 267 et 268 situées « rue du Noyer-Renard »,

- 2.1.2 Constitution d'une servitude au bénéfice de la Ville pour la création et l'entretien d'une canalisation sur la parcelle cadastrée section K n°97 sise 47 rue Caron et sur le sentier de la Fontaine Garelle,

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1 PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT

- 4.1.1 Maintien du régime indemnitaire et de la prime de présence en cas de congé de maladie ordinaire pendant la période d'isolement imposée aux agents par mesure préventive pour limiter la propagation de l'épidémie du covid-19,
- 4.1.2 Création d'un poste d'apprenti(e) sur un emploi d'auxiliaire de puériculture au sein du service « Petite Enfance »,
- 4.1.3 Création d'un poste d'apprenti(e) au sein du service « Communication »,
- 4.1.4 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.),

4.2 PERSONNELS CONTRACTUELS

- 4.2.1 Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.3 DESIGNATION DE REPRESENTANTS

- 5.3.1 Modification de la délégation de compétences conférée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 5.3.2 Constitution et composition des commissions municipales permanentes,
- 5.3.3 Désignation de commissaires au sein de la Commission Communale des Impôts directs,
- 5.3.4 Désignation de représentants du Conseil municipal aux Conseils d'Écoles des écoles maternelles et élémentaires,
- 5.3.5 Désignation de représentants du Conseil municipal aux Conseils d'Administrations des Collèges et lycées,
-
- 5.3.6 Désignation d'un représentant du Conseil municipal en tant que délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS),
- 5.3.7 Détermination du nombre de représentants au Conseil d'Administration de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Charaintru et désignation de représentant du Conseil Municipal pour être candidat au Conseil d'Administration,
- 5.3.8 Désignation de représentants communaux au sein du conseil d'administration de l'association Mission Locale Nord Essonne,
- 5.3.9 Désignation de membres du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association Jumelage « Athis-Mons / Ballina »,
- 5.3.10 Désignation de représentants communaux du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association « Jumelage Siniaïa »,
- 5.3.11 Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association « Jumelage Rothenburg »,
- 5.3.12 Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'association Ressources,

5.6 **EXERCICE DE MANDATS LOCAUX**

5.6.1 Formation des élus,

5.7 **INTERCOMMUNALITE**

5.7.1 Désignation de représentants du Conseil municipal qui siègeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Établissement Public Territorial – Grand-Orly Seine Bièvre,

5.7.2 Approbation d'une convention relative au service commun des archives et à la gestion des archives physiques communales par l'Établissement Public Territorial – Grand-Orly Seine Bièvre et autorisation donnée au Maire de la signer,

7 – FINANCES LOCALES

7.1 **DECISIONS BUDGETAIRES**

7.1.1 Demande de remise gracieuse au titre d'un débet juridictionnel prononcé à l'encontre de Monsieur BEAUJARD, comptable public,

7.3 **EMPRUNTS**

7.3.1 Demande de réaménagement d'une garantie d'emprunt à destination de la SA Immobilière 3f pour 56 logements avenue François Mitterrand – rue de l'aviation,

7.3.2 Demande de garantie d'emprunt à destination de la CDC Habitat pour la réhabilitation de 134 logements de la résidence Ozonville,

7.3.3 Demande de garantie d'emprunt à destination de l'USOAM pour l'agrandissement et la réfection de la bulle et de certains cours de tennis,

7.5 **SUBVENTIONS**

7.5.1 Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association Saint Vincent de Paul,

7.5.2 Annulation du solde de la subvention 2020 accordée au Football-Club d'Athis-Mons,

7.5.3 Vote d'une subvention complémentaire à l'USOAM,

7.5.4 Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs 2020 à intervenir entre la Commune et l'association (loi 1901) dénommée « Union Sportive Olympique Athis-Mons (USOAM) » dans le cadre de l'attribution de subvention pour le financement de ses projets et actions et autorisation donnée à Monsieur le Maire de le signer,

7.5.5 Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par la Ville,

7.5.6 Vote d'une subvention d'équipement au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (S.D.I.S.),

7.5.7 Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association Organe de Sauvetage et Écologique (OSE),



Jean-Jacques GROUSSEAU

Maire d'Athis-Mons

Vice-Président de l'Établissement public territorial

Grand-Orly Seine Bièvre

Conseiller métropolitain

